

À domicile

LA BMR VA DISPARAÎTRE DANS UN DÉLAI VARIABLE APRÈS VOTRE RETOUR À DOMICILE

AUCUNE PRÉCAUTION PARTICULIÈRE

pour le linge, la vaisselle, les relations familiales et professionnelles...

RESPECTER QUOTIDIENNEMENT

une hygiène corporelle et vestimentaire et surtout une hygiène rigoureuse des mains.

Lors de toute consultation ou d'une hospitalisation,

signalez au personnel soignant vous prenant en charge (médecin, kinésithérapeute, infirmière, pédicure, ambulancier...) que vous avez été porteur d'une BMR.

La lutte contre les bactéries multirésistantes est une priorité de Santé Publique

Par votre information et votre coopération, vous nous aidez à les combattre.

PÔLE BIOLOGIE

Service de bactériologie et d'hygiène hospitalière

Équipe opérationnelle d'hygiène



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à solliciter l'équipe soignante de votre service



ou

contactez l'équipe opérationnelle d'hygiène

tél. 02 99 28 42 64

© : C. Com. studio graphique CHU Rennes - 3518-18 - mars 2018 - 81394 - Impression du Rimon

VOUS ÊTES PORTEUR D'UNE BACTÉRIE MULTIRÉSISTANTE AUX ANTIBIOTIQUES BMR

Informations



PÔLE BIOLOGIE
SERVICE DE BACTÉRIOLOGIE ET D'HYGIÈNE HOSPITALIÈRE
ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE D'HYGIÈNE



Quelques définitions

LES BACTÉRIES vivent à l'état naturel sur notre peau, dans notre corps, dans l'environnement. Certaines peuvent être responsables de maladies.

LES ANTIBIOTIQUES sont utilisés pour traiter ces infections.

LES BMR (BACTÉRIES MULTIRÉSISTANTES) sont des bactéries qui ont développé des capacités de résistance aux traitements antibiotiques habituels. Elles ne sont pas plus dangereuses que les bactéries sensibles mais elles sont plus difficiles à traiter si une infection survient.

Vous êtes porteur d'une BMR ?

Colonisation ou infection :

vous pouvez être simplement colonisé (on parle également de porteur sain) c'est-à-dire sans symptôme ou bien développer une maladie, on parle alors d'infection.

Conséquences :

que vous soyez colonisé ou infecté, l'équipe soignante applique des précautions complémentaires : ce terme, signifie simplement que des précautions d'hygiène renforcées sont à respecter durant votre hospitalisation, afin de limiter la dissémination de la BMR.

À l'hôpital

L'objectif est d'éviter de transmettre la BMR à d'autres patients hospitalisés. La transmission se fait essentiellement par les mains et parfois par le matériel ou l'environnement contaminés.



Ce logo appliqué sur la porte de votre chambre signale à toute personne intervenant auprès de vous que des précautions complémentaires sont à prendre.

LES PRÉCAUTIONS COMPLÉMENTAIRES

VOUS-MÊME

Avoir une hygiène des mains rigoureuse :

- avec un produit hydro-alcoolique avant de sortir de votre chambre ;
- avec de l'eau et du savon après être allé aux toilettes, vous être mouché, avant les repas ;
- limitez vos déplacements afin de réduire la contamination de l'environnement ;
- n'utilisez que les toilettes de votre chambre.

VOS VISITEURS

- prennent contact avec l'équipe soignante à leur arrivée ;
- se désinfectent les mains avec un produit hydro-alcoolique en entrant et en sortant de votre chambre ;
- évitent de s'asseoir sur votre lit ;
- n'utilisent pas vos toilettes ;
- vous rendent visite en dernier s'ils doivent voir d'autres personnes hospitalisées.

LE PERSONNEL HOSPITALIER

- répond à vos questions et à celles de votre entourage ;
- vous installe de préférence et si possible en chambre seule ;
- se désinfecte les mains avec un produit hydro-alcoolique en entrant et en sortant de votre chambre et entre chaque soin ;
- informe votre service d'accueil en cas de transfert ainsi que le personnel en charge du transport.



N'hésitez pas à échanger sur le respect des bonnes pratiques avec les soignants.